



## Communiqué de presse

### Déconfinement Mesures barrière, distanciation et matériel individuel plutôt qu'usage unique et plastique

*A la lecture des recommandations du Ministère du Travail sur le déconfinement, l'association No Plastic In My Sea note un décalage entre la recommandation globale (centrée sur un socle de mesures barrières et de distanciation) et certaines fiches métier qui systématisent le recours au plastique et à l'usage unique sans raisons explicites.*

#### **Une priorité : la protection des personnes**

Notre priorité est bien évidemment la protection des personnes et nous saluons les [recommandations globales du Ministère du travail](#) qui mettent l'accent sur :

- le maintien du télétravail quand il est possible,
- la distanciation entre individus,
- l'organisation de la circulation des personnes,
- les mesures d'hygiène individuelle (lavage des mains) et le nettoyage renforcé des locaux et équipements

Ces recommandations ne conseillent pas de systématiser le recours aux EPI (équipements de protection individuel) et aux masques : « *Ce n'est que lorsque l'ensemble de ces précautions n'est pas suffisant pour garantir la protection de la santé et sécurité des personnes qu'elles doivent être complétées, en dernier recours, par des mesures de protection individuelle, telles que le port du masque* ». Le texte déconseille également le recours aux gants.

Enfin, il rappelle l'importance du nettoyage régulier des locaux et invite à « *porter une attention particulière aux surfaces en plastique et en acier* ».

S'il n'est pas recommandé de proposer systématiquement des masques, les entreprises vont certainement y recourir pour rassurer leur personnel. Les recommandations officielles devraient davantage inciter à privilégier les masques lavables et réutilisables (jusqu'à 30 fois) conformes à la norme AFNOR, qui présentent un impact environnemental moindre.

#### **Des fiches métiers qui oscillent entre plastique, usage unique et matériel individuel**

- **Maintien des distributeurs, micro-ondes et réfrigérateurs mais arrêt des fontaines à eau !**  
[La fiche vestiaires, locaux sociaux et locaux fumeurs](#) maintient l'accès aux distributeurs, micro-ondes et réfrigérateurs (avec un affichage pour inciter au lavage des mains et au nettoyage) mais recommande de suspendre l'utilisation des fontaines à eau et de distribuer des bouteilles. Paradoxalement, elle indique que chacun peut être invité à venir avec sa gourde. De nombreuses autres fiches métiers recommandent l'arrêt des fontaines à eau et la distribution de bouteilles (avec de fait une manipulation).
- **Systématisation du plastique sans prise en compte de la persistance du virus sur la matière**  
S'il paraît nécessaire de sécuriser les matériels utilisés par plusieurs personnes, certaines fiches prévoient de nombreuses protections à usage unique, une plastification de documents papier et évoquent des parois en plastique entre les postes ([centres d'appel](#)) sans rappeler que **le risque de persistance du COVID sur le plastique peut être de 7 jours (selon une étude publiée dans le [Lancet](#))**.

- **Retour au matériel individuel et process qui limitent les contacts**

A l'inverse de l'usage unique ou du matériel partagé, plusieurs fiches préconisent :

- un recours au matériel individuel (outils, ordinateur, câbles) en clientèle ([syntec](#)) ou sur place (diable, transpalette, outils de voice-picking, scanner, téléphone.../ fiche sur les [préparations de commande en entrepôt logistique.](#))
- de venir avec sa gourde et ses couverts dans les espaces de pause ou de restauration
- la révision des process pour éviter que plusieurs personnes touchent les mêmes objets ([drive](#))

Il nous paraît préférable de lever les ambiguïtés existantes entre les deux approches (usage unique versus matériel individuel ou personnel) et de privilégier le second, garant de moindres contacts interpersonnels et d'un meilleur impact environnemental.

Le rétablissement de l'accès à l'eau potable est également essentiel, avec tous les mesures de sécurité nécessaires, afin que les salariés puissent utiliser leur récipient personnel et d'éviter un retour massif et non justifié aux bouteilles plastiques.

### **Intégrer le temps long et l'ensemble des impacts dans les mesures de précaution**

La priorité doit évidemment être la protection des personnes. Et il nous paraît important de considérer la santé humaine de manière globale et de garder également à l'esprit :

- les risques liés à une surexposition au plastique et aux additifs qu'il contient, notamment en termes de perturbation endocrinienne. [Un rapport parlementaire](#) de décembre 2019 rappelait que *"Les contenants en plastique sont pour une part importante à l'origine des contaminations constatées pour certains perturbateurs endocriniens"* ;
- les risques liés à une pollution plastique croissante, potentiellement renforcée avec l'usage actuel d'objets plastique à usage unique. Ainsi une [étude du WWF](#) estime qu'une personne pourrait ingérer en moyenne 5 grammes de plastique par semaine ;
- les risques environnementaux liés à un volume de déchets conséquent à venir, dont une part importante ne sera pas recyclée dans le contexte actuel ;
- les risques de retour en arrière vers l'usage unique et le plastique, à l'encontre des pratiques RSE de certaines entreprises et des textes européens et français en faveur d'une économie plus circulaire. Ceci nous paraît très dommageable au moment où de nombreuses voix s'élèvent pour que les liens entre environnement et santé humaine soient mieux appréhendés et que la reprise économique évite les écueils passés.

---

Contact Presse : [contact@noplasticinmysea.org](mailto:contact@noplasticinmysea.org) / [communication@noplasticinmysea.org](mailto:communication@noplasticinmysea.org)

Site web : [noplasticinmysea.com](http://noplasticinmysea.com)



[@no\\_plastic\\_](#)



[@noplasticin](#)



[@noplasticfrance](#)

---